

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CLEY

## **Statistique médicale de l'armée française pendant l'année 1868**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 11 (1870), p. 233-237

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1870\\_\\_11\\_\\_233\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1870__11__233_0)

© Société de statistique de Paris, 1870, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III.

#### *Statistique médicale de l'armée française pendant l'année 1868.*

##### RÉCAPITULATION.

###### a) *Mouvement des malades.*

1° Les admissions aux hôpitaux ont été dans la proportion 359 pour 1,000 hommes d'effectif, 427 pour 1,000 présents. L'augmentation est de 41 dans le premier cas, 63 dans le second cas, sur les chiffres de la période sexennale 1862-1867. Cette augmentation est de 196 et 238 en Algérie, 177 et 224 en Italie, 261 dans les établissements pénitentiaires.

2° La proportion des entrés à l'infirmerie a été de 290 pour 1,000 hommes présents. Elle monte à 333, déduction faite des corps sans infirmerie et du chiffre des officiers. L'augmentation est de 44 sur la période sexennale.

3° Les malades à la chambre ont été dans la proportion de 2,025 pour 1,000 hommes présents. L'augmentation est de 210 sur la période 1862-1867.

4° La proportion totale est de 2,035 entrés pour 1,000 hommes d'effectif, augmentation, 190; et de 2,743 pour 1,000 présents, augmentation, 320. Défalcation faite des doubles emplois, le chiffre réel des malades donne 2,033 pour l'effectif et 2,423 pour les présents.

5° La proportion des entrés aux hôpitaux monte à 668 pour les hommes dans leur première année de service, et la proportion totale des malades à 4,725, c'est-à-dire presque au double.

6° La proportion des vénériens est de 134 pour 1,000 hommes d'effectif. En Algérie, elle est de 309. La moitié à peu près des vénériens sont traités à l'hôpital.

7° Sur 1,000 malades hospitalisés, il y a 181 vénériens, un sixième.

8° Sur 1,000 entrés vénériens, il y a 275 hommes dans leur première année de service.

9° Les malades reçus aux salles de convalescents sont dans la proportion : 1 pour 33 entrés à l'hôpital.

10° Les moyennes journalières de malades ont été :

14,770 à l'intérieur . . . . .	45	pour 1,000 hommes d'effectif;
4,511 en Algérie . . . . .	70	— —
330 en Italie . . . . .	62	— —
20,120 au total (pénitenciers compris). 51	—	—

L'augmentation est de 4.4 sur la période sexennale.

11° Les moyennes journalières des hommes à l'hôpital ont été :

7,680 à l'intérieur . . . . .	24	pour 1,000 hommes d'effectif;
2,613 en Algérie . . . . .	41	— —
187 en Italie . . . . .	35	— —
10,740 au total (pénitenciers compris). 27	—	—

12° Les moyennes journalières des malades pour les pénitenciers ou ateliers sont : 149 pour 1,000 hommes présents, au total, et 81 pour 1,000 présents, à l'hôpital.

13° La moyenne journalière des malades à l'infirmerie donne le chiffre 3,251, soit 10 pour 1,000 hommes présents.

14° La moyenne journalière des malades à la chambre est de 5,940, soit 18 pour 1,000 hommes présents.

15° Les moyennes journalières de vénériens sont :

2,814 à l'intérieur . . . . .	10.52	pour 1,000 hommes présents;
1,186 en Algérie . . . . .	21.26	— —
4,040 au total . . . . .	12.20	— —

L'augmentation pour l'Algérie est de 10 pour 1,000 hommes sur 1867, et de 14 sur la période sexennale.

*b) Journées de traitement.*

16° Il y a 7,363,750 journées de maladie, soit 608 pour 10,000 journées de présence; l'augmentation est de 76 sur la période sexennale.

17° La durée du séjour à l'hôpital est de 26 journées; celle du séjour à l'infirmerie, 12 journées; celle de l'indisponibilité à la chambre, 3 journées; moyenne générale, 9 journées par malade.

18° Relativement à l'effectif, on trouve 19 journées de maladie par homme, environ 2 de plus que dans la période sexennale précédente. Relativement aux présents, il y a 22 journées de maladie par homme; près de 3 journées d'augmentation.

19° En Algérie, on trouve 26 journées de maladie par homme d'effectif, et 30 par homme présent.

20° Il y a 10 journées d'hôpital par homme d'effectif, au total, et 15 en Algérie.

21° Le nombre des journées d'absence est de 59 par homme d'effectif, dont 19 pour cause de maladie, et, parmi celles-ci, 10 par hospitalisation.

22° Les journées d'hôpital sont dans la proportion de 1/31 des journées de présence.

23° Il y a 3.6 journées d'infirmerie par homme présent.

24° Il y a 6.6 journées d'indisponibilité à la chambre par homme présent.

25° Il y a 2,000 journées de malades vénériens pour 10,000 journées de traitement, au total; augmentation, 130 sur la période sexennale. En Algérie, 2,620.

26° Le total des journées de vénériens équivaut au service de l'armée entière pendant près de 4 jours, 3.74; et, en Algérie, près de 7 journées, 6.78.

#### c) *État sanitaire des divisions et des garnisons de l'intérieur.*

27° La proportion de mortalité dans les hospices des villes sans garnison a été de 31 pour 1,000 entrés.

28° La proportion de mortalité dans les hôpitaux des villes de garnison a été de 30 pour 1,000 entrés.

29° Pour les malades appartenant aux garnisons, l'admission a été de 371 pour 1,000. La mortalité a donné 10.7 pour 1,000 hommes, et 29 pour 1,000 entrés.

30° La situation sanitaire a été meilleure dans les garnisons du Nord que dans celles du Centre et du Midi.

31° Le 1<sup>er</sup> trimestre a les proportions les plus élevées d'admission et de mortalité.

32° La *fièvre typhoïde* a une mortalité moyenne de 3.08 pour 1,000 hommes de garnison; dans le Midi, 4.96. La *pleurésie pulmonaire* a une mortalité moyenne de 1.85. Les *fièvres éruptives*, 0.75; chiffre double de celui de 1867.

33° La mortalité des garnisons est de 8.8 pour 1,000 à Paris; 12.9 à Metz; 10 à Strasbourg; 11 à Lille; 22 à Lyon.

34° La *fièvre typhoïde* a une fréquence de 38 pour 1,000 entrés; la *variole*, 23; les *fièvres palustres*, 81; les *maladies aiguës des voies respiratoires*, 160.

#### d) *État sanitaire des garnisons de l'Algérie.*

35° La mortalité dans les hôpitaux de l'Algérie est de 27 pour 1,000 entrés.

36° La *fièvre paludéenne* a donné, comme fréquence, la proportion 420 pour 1,000 entrés; et, comme gravité, la proportion 1.37 décès pour 100 cas. Le *typhus* présente, comme fréquence, 24 pour 1,000 entrés, et, comme gravité, 18.6 décès pour 100 cas.

Le *choléra* a paru à Oran, à Tlemcen, à Mascara et à Mostaganem; gravité, 33 décès pour 100 cas.

37° *Variole et vaccination.* — Sur 100 jeunes soldats arrivant au corps ou au

dépôt d'instruction, il y a 92.7 déjà vaccinés, 3.6 variolés, et 3.7 ni variolés ni vaccinés.

38° Les vaccinations opérées ont réussi 37 fois sur 100; et les revaccinations, 35 fois.

39° Le nombre des hommes atteints de variole a été de 2,566, soit 6.5 pour 1,000 hommes d'effectif; chiffre triple de celui de 1867.

40° Comme gravité, la mortalité a été de 6.7 pour 100 varioleux.

e) *Aliénés.*

41° La proportion des cas d'aliénation mentale a été de 0.42 pour 1,000 hommes.

42° Les proportions par grades sont : 1.05 pour 1,000 officiers, 0.72 pour 1,000 sous-officiers, 0.33 pour 1,000 hommes de troupe.

f) *Mortalité.*

43° Les proportions de mortalité sont :

A l'intérieur . .	12.27	pour 1,000 ;	augmentation,	2.45	sur la période sexennale.
En Algérie . .	24.31	—	—	7.93	—
En Italie . . .	35.08	—	—	20.97	—
Au total . . . .	14.52	—	—	3.46	—

44° Pour cause productrice, on a :

Décès par maladie . .	13.35	p. 1,000 h. ;	augmentation,	3.38	sur la période sexennale.
— accident . .	0.74	—	—	0.16	—
— suicide . .	0.43	—	diminution . .	0.08	—

45° La mortalité par maladie, parmi les hommes dans la première année de service, est de 13.36.

46° Les proportions de mortalité par grades sont : 9.18 pour 1,000 officiers; 10.92 pour 1,000 sous-officiers; 15.10 pour 1,000 hommes de troupe.

47° Sur 100 décès, 6 ont eu lieu au corps; 77 aux hôpitaux; 11 en congé de convalescence; 6 dans d'autres positions d'absence.

48° Dans la gendarmerie départementale, la mortalité est de 11.53 pour les officiers; 5.68 pour les sous-officiers; 7.18 pour les brigadiers et gendarmes; 7.26 au total.

49° La moyenne des décès par maladie, dans les établissements pénitentiaires de l'Algérie, est montée à 53 pour 1,000 hommes présents.

50° Le *typhus* a causé la mort de 3.94 hommes sur 1,000 en Algérie. Les corps indigènes ont une proportion de 4.96.

51° La *fièvre typhoïde* a une proportion de 3.54 décès pour 1,000 hommes; les moyennes par région sont de 8.05 en France; 4.63 en Afrique; 20.4 en Italie.

52° La *phthisie pulmonaire* donne la proportion 2.40, proportion supérieure dans les corps composés d'hommes âgés.

g) *Sorties définitives pour cause de maladie.*

53° Les *réformes* n° 1 ont été dans la proportion 2.44 pour 1,000 hommes; diminution de 1 pour 1,000 sur la période 1862-1867.

54° Les *réformes* n° 2 ont été dans la proportion 3.23 pour 1,000 hommes; augmentation de 0.25 sur la même période.

55° Les *retraites pour cause de maladie* ont été dans la proportion de 0.55 pour 1,000; diminution à peine sensible sur les chiffres de 1862-1867.

56° Les *non-activités pour infirmités temporaires* ont donné la proportion 5.68 pour 1,000 officiers; augmentation, 1.39 sur les six années précédentes.

57° Le chiffre total des pertes par *phthisie* est de 3.04 pour 1,000 hommes; sans changement depuis 1862.

58° Le chiffre des sorties par maladie pouvant entraîner la mort, ajouté à celui des décès survenus sous les drapeaux, donne la proportion maximum des pertes possibles, 16.10 pour 1,000 hommes.

59° Le total des pertes et renvois pour cause de maladie donne la proportion 21 pour 1,000 hommes; augmentation, 2.68 sur la période 1862-1867. (*Documents officiels.*)

---